



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



Centre d'entraide de Jette ASBL - PV de l'AG ordinaire du vendredi 12 mai 2023

Espace Mona, avenue de Jette 225, 1090 JETTE

Ordre du jour de l'AG ordinaire du vendredi 12 mai 2023 :

1. 9h00 - Accueil des participants – inscriptions - petit déjeuner – discussion ouverte.
2. 9h45 – Rapport Moral de l'OA par le Président et approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du PV de l'AG ordinaire du 06-05-2022.
4. Admission de nouveau(x) membre(s) adhérents et membres effectifs.
5. Présentation simplifiée des comptes de l'exercice 2022. (Inversion 5/6)
6. Comptes exercice 2022 : Rapport des vérificateurs aux comptes.
7. Présentation du budget prévisionnel 2023.
8. Approbation des comptes de l'exercice 2022 et du budget prévisionnel exercice 2023.
9. Décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes.
10. Présentation simplifiée des rapports d'activités 2022 et projets 2023.
(Inversion 10/11)
11. Si nouvelles candidatures, élection d'administrateurs-trices (4 minimum - 7 postes maximum)
12. Désignation de 2 vérificateurs-trices aux comptes pour l'exercice 2023. (Point reporté)
13. Points divers.
14. 12h00 - Visite des lieux, moment de rencontre et drink.

1) Accueil des membres et signature du registre de présence

Signature de la liste de présence avec paiement des cotisations – 26 membres effectifs présents – 2 membres adhérents pouvant devenir effectifs après le vote de l'AG et 1 demande d'adhésion comme membre adhérent. Soit 26 votes valides. (Voir Annexe 1 liste des membres effectifs AG 2023)

Avec le soutien de :



Union Européenne

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



2) Rapport Moral de l'AO présenté par le Président du CEJ, Paul van Zuylen

Le mot du Président commence à 10h15. Dues à des circonstances imprévues (fortes pluies, etc.), l'AG commence en retard.

Bienvenue à Toutes et Tous. Merci de votre présence fidèle qui permet au Centre d'exister.

Voilà les points qui ont fait l'actualité 2022 de l'OA.

- En premier lieu, 2022 a été marqué par la fête puisqu'enfin, nous avons célébré les 50 ans du Centre. Je pense que cette fête a été une réussite par l'engagement et la présence de chacun à cet événement. Nous ne nous avons pas laissé abattre par ce maudit virus qui a retardé l'organisation de cette commémoration. Cela a été un moment de réflexion, de fête, de danse et de joie. Et la reconnaissance de 50 ans d'engagement de très nombreuses personnes dans la commune au plus près des personnes en difficulté.
- Le financement du Service alimentaire par le CPAS. Des négociations, déjà entamées en 2021 ont enfin abouti en 2022 pour un financement de l'organisation du Service alimentaire.
- Parallèlement au financement, se discutait l'emplacement de ce service. Nous étions parmi les projets qui pouvaient être retenus par l'archevêché pour occuper des locaux dans le couvent de la Madeleine. La congrégation qui l'occupait avait décidé de s'en aller. Des visites, des réunions, des rencontres, des coups de fil avec les responsables de l'archevêché ont permis d'obtenir gain de cause. Cette occupation est devenue réalité en mars dernier. A la grande satisfaction du public et de l'équipe.
- Un autre chantier nous a préoccupé : la réflexion globale de l'occupation des différents services du CEJ. En effet, les différents lieux d'occupation ont tous des échéances plus ou moins proches. Des discussions avec la commune sont fréquentes. Dans ce cadre-là, nous avons réfléchi et réfléchissons encore car c'est un gros chantier, à la rénovation du 11, rue Henri Werrie afin d'y faire revenir les écoles de devoirs et les cours de français langues étrangères.
- L'amélioration de ce bâtiment rue Henri Werrie va commencer par le remplacement des châssis et par le placement de panneaux photovoltaïques afin de faire des économies d'énergie.
- Nous allons passer maintenant au point de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'AG est approuvé et la parole est passée au directeur, Thierry Dernelle, qui va détailler les différents points de cette AG.

Avec le soutien de :



Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



3) Approbation du PV de l'AG ordinaire du 06 mai 2022

Jean-Louis Maroy pointe du doigt une incohérence : le vote lors de l'AG se fait à la main levée pour certains points alors que dans les statuts il est marqué que le vote est secret sans précision des objets votés. Un sondage à la main levée est organisé pour : qui veut un vote secret pour l'approbation du PV de l'AG 2022, pour la validation des comptes et pour la décharge aux administrateurs ? 2 votants sur les 26 seraient pour ce système.

Thierry dit qu'il faudra peut-être clarifier les statuts et éventuellement les modifier lors d'une prochaine AG Extraordinaire. Jean-Louis se demande alors s'il est vraiment nécessaire de faire un vote secret si peu de membres le souhaitent.

Vote de l'approbation du PV de l'AG du 06-05-22: 1 abstention et 25 votes d'approbation.

4) Admission de nouveaux membres adhérents et effectifs

Après vérification des listes de présence, Thierry informe que 26 personnes qui sont membres effectifs sont présentes ou représentées. Il annonce également la présence d'une invitée, à savoir Nicole Remans, bénévole au CEJ, qui voudrait devenir membre. Thierry explique le processus en deux temps pour devenir membre adhérent et ensuite membre effectif.

Nicole se présente : elle participe aux activités de l'EDD primaire la Clouterie depuis septembre 2022. Elle pourrait s'investir dans d'autres secteurs où elle pourrait être utile.

Vote pour l'adhésion comme membre adhérent de Nicole Remans : 26 oui (étiquettes bleues)

Marie Reygaerts, travailleuse sociale du CEJ depuis 2019, a également fait une demande d'adhésion comme membre effectif cette fois.

Vote pour Marie Reygaerts : 26 oui (étiquettes orange)

Les deux nouveaux membres sont accueillis en applaudissements.

Thierry informe qu'Anne Grimonpont, actuellement membre adhérente de 2022, absente en début d'AG voudrait également devenir membre adhérente. Le vote se fera en fin d'AG si les membres acceptent de voter en son absence.

Avec le soutien de :



Union Européenne

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

Rue Henri Verrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



5) Les comptes 2022 : rapport des vérificateurs aux comptes

Thierry demande s'il y a des questions sur l'ensemble des documents transmis par e-mail. Bilan et comptes 2022, rapport financier de l'exercice 2022. Il n'y en a pas.

Les deux vérificateurs aux comptes qui sont Lysiane Dumont et Hamza Lyammouri ont procédé à la vérification des comptes sur site en date du vendredi 28 avril 2023, après avoir reçu l'entièreté des documents transmissibles par e-mail. Lysiane étant en congé ce jour, c'est Hamza qui fera le point sur la vérification.

Le rapport des vérificateurs aux comptes est projeté au mur. Le vérificateur confirme que tous les documents étaient à leur disposition. Il commente le rapport et précise que le bilan prévisionnel de l'année 2022 prévoyait un déficit de +/- 10.000€, mais que l'année s'est terminée avec un bénéfice de +/- 1.400€.

Rapport ci-après.

Avec le soutien de :



Union Européenne

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ ASBL

Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



Nous soussignés Hamza Lyammouri et Lysa Dumont, déclarons avoir vérifiés les comptes du CEJ ASBL de l'exercice 2022 qui seront présentés en AG ce 12 mai 2023.

Après analyse des différents documents financiers, il nous semble que tous les détails fournis par la Direction sont pertinents et justifient clairement les éléments comptables présents dans la documentation financière qui nous a été transmise. Ce qui nous a permis de réaliser l'évaluation pour laquelle nous avons été mandatés par l'AG de 2022.

Nous avons effectué des contrôles parmi quelques échantillons sélectionnés au hasard dans les listes de pièces justificatives et nous n'avons relevé aucune anomalie.

Par ailleurs, étant donné que l'ASBL est sous vérification de pouvoirs subsidants et qu'elle doit entrer des pièces justificatives qui doivent être vérifiées par plusieurs services officiels et qualifiés, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire d'auditer de façon plus approfondie les comptes relevant de l'autorité du subsidant qu'ils soient de la COCOF, de l'ONE, de la COCOM, de la Commune de Jette, ...

Nous considérons la comptabilité présentée sous ces rubriques comme saine, correctement référencée en terme comptable et bien justifiée.

Le résultat "comptable" pour l'année 2022 est un bénéfice de 1 480,28€.

Les subventions sont stables entre les exercices et ont légèrement augmentés sur cette année (de 586 596€ pour 2022 à 637 395,85€ pour 2023 soit 50 799,85€ en plus).

Le budget prévisionnel annonçait un possible déficit de 10 000€. Nous constatons que finalement, l'exercice est en bénéfice. Ce qui est une excellente nouvelle et démontre la bonne gestion de la Direction malgré les difficultés conjoncturelles.

En effet, des dépenses supplémentaires par rapport à l'exercice précédent ont été relevées mais sont pleinement justifiées et ont pu être absorbées dans la réserve venant du résultat comptable positif de 2022.

Par exemples :

- l'aide aux personnes passe de 98.851,20€ à 103.984,83€ (augmentation de 5 133,63€)
- les coûts de l'énergie ont fortement augmenté cette année, nous passons de 11 767,67€ en 2022 à 14 827,16€ cette année (hausse de 3 059,49€)
- entretien et réparation de bâtiments (toiture ROUF et alarme incendie) : de 4 397,42€ à 11 541,32 (7 143,9€ dont 5k€ de subsides pour l'installation de l'alarme)
- fête des 50 ans du CEJ : 4 788,79€
- coûts salariaux supérieurs vu l'engagement sur fonds propres d'une animatrice mi-temps pour l'EDD.

En conclusion, selon nos observations et nos recherches analytiques, les comptes ne présentent aucune anomalie et sont correctement justifiés avec des documents adéquats et corrects. La gestion des fonds et des subsides est faite en bon père de famille.

Le budget prévisionnel prévoyait une perte d'environ 10 000€ pour finalement produire un bénéfice de 1 480,28€.

Tout ceci permet d'octroyer la décharge du trésorier et des administrateurs de l'ASBL pour leur gestion financière pendant la période écoulée. Nous recommandons donc aux membres de l'Assemblée Générale de voter dans ce sens.

Les vérificateurs aux comptes nommés lors de l'AG de juin 2022: Hamza Lyammouri et Lysa Dumont.

Rapport rédigé le 28 avril 2023 et transmis électroniquement à Th. Dernelle, directeur, pour ajout aux documents de l'AG du 12 mai 2023.

Hamza Lyammouri

Lysa Dumont



Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

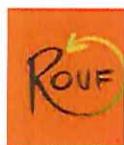
Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



6) Présentation et explication des comptes 2022

Projection des chiffres et du rapport de gestion et présentation par le directeur.

Pour les commentaires et le détail des chiffres, merci de vous référer au rapport de gestion.

a. Rouf

Thierry explique qu'on a pu rééquilibrer les comptes globaux du Centre grâce au chiffre d'affaires de Rouf Wemmel qui est passé au-dessus du chiffre d'affaires d'avant la crise Covid, 2019 étant le point de référence pour l'évolution du chiffre d'affaires. Le CA. H.T. est passé de 42.496€ en 2021 à 60.769€, soit 700€ de plus que le CA de 2019. Pour l'ensemble des activités de Rouf, le chiffre d'affaires est passé à +/- 75.000€, soit 21% de plus que le CA prévisionnel de 2022.

Thierry remercie le personnel Rouf pour leur travail, ainsi que les clients pour leurs dons et surtout leurs achats. Il rappelle que Rouf était au départ un projet économique et d'insertion dont l'activité commerciale devait autofinancer prioritairement le projet lui-même, mais que par la force des choses il est désormais devenu indispensable pour l'équilibre du CEJ dans sa globalité. Il y a deux magasins et un atelier dans le projet Rouf, le projet Rouf Magritte à vocation plus sociale à petits prix et le magasin Rouf chaussée de Wemmel qui vend une gamme de produits différents, pièces uniques, etc. produits un peu plus chers pour une clientèle qui finance indirectement nos activités d'économie sociale. Les ventes 2023 sont encourageantes.

Voir rapport de gestion : pages 10 à 12.

b. Le Pôle éducation

Le pôle éducation est la deuxième entrée financière interne après Rouf. Les cours en alpha et FLE coûtent 30€ par an, et les stages coûtent 20€ par semaine. On est sur des tout petits prix. Nous avons à nouveau organisé 4 semaines de stages en 2022, comme l'avant Covid. Ces stages accueillent 15 à 20 enfants et nécessitent 3 animateurs pour les superviser, ce qui a un impact sur le coût financier de l'activité, puisque nous engageons 2 personnes supplémentaires par stage.

c. Recette des dons et subventions

Voir le détail des subventions dans le rapport de gestion : pages 13 à 17.

d. Coûts des ventes et prestations :

Voir le détail dans le rapport de gestion : pages 18 à 23.

Augmentation de 9% des services et biens divers par rapport au prévisionnel, ce qui s'explique par la réalisation de travaux non budgétisés chez Rouf, par l'intégration des dépenses des 50 ans, et par des frais d'étude du bureau d'architectes pour le projet de rénovation de la rue Henri Werrie.

Avec le soutien de :



Union Européenne

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



Augmentation de 1,8% des rémunérations et charges par rapport au prévisionnel mais de 12,4% par rapport au budget réel de 2021. L'indexation des salaires en est une des causes principales.

e. Conclusions globales des comptes

Un équilibre de l'exercice mais avec des charges salariales ne cessant de progresser, indexation et ancienneté, pour des subventions emplois et projets qui ne sont pas nécessairement indexées ou dont l'indexation est moindre.

Thierry demande s'il y a des questions précises sur les comptes : il n'y en a pas.

7) Présentation du budget prévisionnel 2023

a. Présentation de la situation (budget prévisionnel en annexe)

À l'instant de l'AG, le directeur doit présenter un budget prévisionnel déficitaire.

Le déficit annoncé sur base des données connues au moment de l'AG, qui ne tient pas compte d'indexations potentielles de certains subsides et des réponses à appels à projets en cours ou à venir, s'explique par :

- Une nouvelle indexation des salaires de 4%, et l'accroissement de l'ancienneté d'une équipe stable, soit un différentiel de +/- (+) 40 K€ entre 2022 et 2023.
- Une décision d'Actiris de passer le subventionnement des postes ACS à 95% et non plus 100% suite à la l'inspection du 21 mars se basant sur les chiffres de 2021 et la bonne santé financière de l'ASBL, extrait du courrier d'Actiris : soit un différentiel de +/- (-) 9 K€

L'analyse de la santé financière de votre organisation réalisée par les inspecteurs d'Actiris porte sur les pièces comptables et les bilans, conformément à la procédure administrative qui identifie trois indicateurs financiers. Lorsque deux indicateurs sur trois sont en faveur du passage de 100 à 95%, la suppression de la dispense est proposée au Ministre.

L'impact annuel du passage des primes de 100 à 95% pour votre organisation est évalué à 8.835€.

Appliquée à la situation de votre organisation, sur base des derniers comptes disponibles à la date du Département Inspection, les trois indicateurs précités donnent les résultats suivants :

- Votre résultat courant est de 12.866€ (un résultat courant supérieur à l'impact plaide pour un passage des primes à 95%)
- Votre ratio de solvabilité est de 65% (un ratio de solvabilité supérieur à 30% plaide pour un passage des primes à 95%)
- Votre trésorerie est de 257.648€ (lorsque la trésorerie est supérieure à 2 fois l'impact, ceci plaide pour un passage des primes à 95%)

- La prolongation du projet Rouf dans le cadre du contrat de Quartier Magritte, jusque fin 2023 au lieu de septembre 2022, avec des recettes encore trop faibles pour équilibrer le projet mais une enveloppe de financements identiques aux montants initiaux répartie sur 5,5 ans au lieu de 4 ans.

Avec le soutien de :



Union Européenne

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



- Le passage du financement CPAS pour le soutien structurel du service alimentaire de 70 K€ à 50 K€, soit (-) 20 K€ suite à l'arrêt des financements fédéraux et régionaux exceptionnels Covid, alors que la charge de travail et les besoins en denrées ne font que s'accroître et que les charges de fonctionnement augmentent de (+) 10 K€ suite au déménagement du service sur le projet Mona du Couvent de la Madeleine.

Les travaux de rénovation du bâtiment de la rue Henri Werrie n'ont pas été intégrés au budget, les devis n'ayant pas encore été reçus pour la partie des travaux de 2023 (châssis, isolation toiture) et les primes en rapport non connues actuellement. Le solde des travaux à financer sera pris sur la réserve risques et charges.

b. Recherches de solutions éventuelles

L'Organe Administratif a discuté sur la possibilité de diminuer la masse salariale, mais nous ne pouvons pas nous le permettre au vu de la charge de travail déjà supportée par une équipe travaillant en général au maximum de ses capacités.

Il n'y a pas de dépenses inutiles en frais de fonctionnement généraux donc pas de diminutions possibles.

Une solution serait de trouver des subsides structurels supplémentaires, pour financer les activités sous ou non financées (social - EDD). Le pôle éducation était en déficit l'année dernière, nous devrions essayer de trouver un subside supplémentaire pour les stages ? Si nous ne parvenons pas à atteindre un équilibre, nous devons faire moins de stages, mais ce n'est pas l'objectif prioritaire.

Une autre solution serait de travailler sur la communication du CEJ et de faire appel à plus de dons privés.

L'OA va déposer un dossier de demande de défiscalisation des dons, exercice 2024, auprès du SPF Finances. Jean-Louis Maroy ajoute une note un peu plus positive. Il dit que nous devons rentrer dans une série de critères pour pouvoir en faire la demande et que notre dossier est présentable. Nous pourrions introduire le dossier dès que nous aurons tous les documents nécessaires, c'est-à-dire les documents résultant de l'AG.

Au vu de déficit actuel annoncé au 12-05-23 (-) **22.718,08€** et après validation et intégration de l'indexation de la subvention régionale de mandat insertion pour Rouf, nous arrivons à (-) **15.718,08€** de déficit temporaire.

Avec le soutien de :



Union Européenne

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

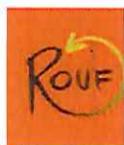
Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



8) Approbation des comptes de l'exercice 2022 et du budget prévisionnel 2023

Paul propose de passer au vote à l'approbation des comptes :

- **Vote des comptes 2022** : le directeur s'abstient – **les comptes sont approuvés par 25 voix.**
- **Vote de budget prévisionnel 2023** : le directeur s'abstient, et Hamza Lyammouri vote contre car il ne veut pas partir du principe qu'on commence par un déficit, il pense que ce déficit sera résorbé tout comme en 2022. **Le budget prévisionnel est approuvé par 24 voix.**

Le budget prévisionnel 2023 et les comptes 2022 sont donc approuvés.

9) Décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes

L'Assemblée vote à l'unanimité la décharge aux administrateurs ainsi qu'aux vérificateurs aux comptes.

10) Composition de l'OA et nouveau membre administrateur

Thierry explique que l'OA peut être composé de 7 places d'administrateurs et que nous en comptons 4 actuellement, ce qui est le minimum. Thierry demande si quelqu'un souhaiterait intégrer l'OA : Hamza Lyammouri propose sa candidature.

Hamza se présente : il dit que depuis 2005 lui et sa famille font partie du Centre d'Entraide de Jette. Il a bénéficié des EDD et a travaillé plusieurs années en tant qu'étudiant animateur lors des stages du CEJ. Professionnellement il est expert-comptable, ce qui peut apporter une plus-value au sein de l'OA du CEJ. Ce serait également positif pour lui-même car cela peut lui apporter de l'expérience.

Vote pour la nomination d'Hamza comme administrateur : 26 oui (étiquettes rouge)

Hamza est accueillis avec des applaudissements.

Reprise du vote pour un membre effectif :

Paul demande si l'assemblée voudrait voter l'adhésion de Anne Grimonpont en tant que membre effectif même en son absence. Tout le monde est d'accord.

Résultat du vote pour l'adhésion de Anne Grimonpont : 18 oui, 4 abstentions, 4 non. 26 votes au total (étiquettes blanches) – Anne Grimonpont devient membre effectif de l'ASBL.

L'assemblée fait une petite pause.

Avec le soutien de :



Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



Reprise.

11) Présentation simplifiée des rapports d'activités 2022 et projets 2023

Thierry présente l'ensemble du personnel, la fonction de chacun et passe la parole aux différents responsables d'activités.

a. Pôle éducation (John Guilmain)

Ecoles de Devoirs : John explique qu'en EDD pour le niveau primaire il dispose d'une très bonne équipe et que le taux de fréquentation est bon. Par contre, la fréquentation est moindre pour les EDD du niveau secondaire. Il dispose également de moins de volontaires pour celles-ci notamment parce qu'une telle tâche requiert plus de connaissances.

Remarque, les candidats volontaires pour les EDD secondaires sont freinés par l'aspect financier car ce qu'ils demandent généralement en premier c'est comment et combien ils seront payés ou défrayés.

John est à la recherche de volontaires pour les EDD du secondaire, bénévoles si possible des jeunes.

Alpha – Français langue étrangère : L'animatrice alpha Fle de *Lire et écrire*, a été régulièrement absente, ce qui a perturbé l'organisation du module et demandé l'intervention interne d'autres personnes et l'annulation de plusieurs cours faute de pouvoir anticiper la situation. À notre demande, cette dernière a été remplacée pour le deuxième module de 2022.

Pour le futur, à partir de 2024, il y aura un nouvel agrément en cohésion sociale et une proposition de révision de la loi sur les EDD et la réforme de l'enseignement. Tous ces changements ne sont pas toujours de très bonne augure pour le fonctionnement de nos EDD.

Le rapport d'activités du pôle éducation est projeté au mur. Thierry présente notamment quelques photos de ces activités. Il explique également les différents schémas représentant entre autre les lieux d'où viennent les enfants des EDD (ils viennent d'un peu partout de Jette) et les élèves des cours de FLE (ils sont un peu plus dispersés).

Thierry remercie John et toute l'équipe du pôle éducation, l'assemblée applaudit.

Avec le soutien de :



Union Européenne

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



b. Le service alimentaire (Mourad Nedjari)

Mourad explique la situation du personnel à sa disposition :

Départ de Salvator sous contrat insertion en octobre, accident de travail de Léotrim Bllaca à la mi-novembre (durée 5 mois). Le travail a pu continuer grâce au reste de l'équipe de salariés en place, à l'intervention des bénévoles en nombre, des personnes en convention de Travail d'Intérêt Général et des jeunes en service citoyen. L'équipe est composée d'une quinzaine de personnes majoritairement polyvalentes sur toutes les tâches du service.

Point de vue approvisionnement, Mourad explique qu'à un moment il a dû faire face à une chute drastique des invendus, ce qui a amené à chercher de nouveaux partenariats. En moyenne, par distribution, 4 à 5 tonnes de nourriture sont distribuées par semaine.

Pour ce qui est des marchandises à disposition, on ne maîtrise rien, à part les œufs que nous achetons nous-même. Nous recevons donc parfois trop d'une certaine marchandise et parfois pas assez (par exemple, des pommes de terre ont dû être achetées durant un certain temps pour compenser le manque de féculents reçus). On constate que les grandes structures comme les banques alimentaires ont également des problèmes d'approvisionnement.

Approvisionnement de 2022 :

| Sercie alimentaire : 2022 Dons et achats en KG | Sirre | The Barn | Rayon bio | Dream | No Javel | Caba Jette | Crée BAB | Ecoles jettoises | FEAD | BAB sec | Dons occasionnels et achats | Total en KG | Total en Tonnes | Moyenne hebdomadaire kg |
|---|--------|----------|-----------|--------|----------|------------|----------|------------------|--------|---------|--------------------------------|-------------|--------------------|----------------------------|
| Alimentaire | 14.340 | 2.630 | 230 | 67.044 | 6.000 | 9.300 | 18.350 | 8.040 | 43.520 | 20.384 | 11.250 | 201.088 | 201,09 | 3.867,08 |
| Non alimentaire | | | | 360 | | | 530 | 1.237 | 1.881 | 1.430 | 7.930 | 13.368 | 13,37 | 257,08 |

En 2022, 7017 colis ont été distribués sur les 52 semaines de l'année, jours fériés également, soit une moyenne de 135 colis par semaine.

Actuellement en mai 2023, il y a eu distribution de colis à 160 familles bénéficiaires, ce qui représente un nouveau challenge pour trouver un approvisionnement suffisant en denrées.

Depuis le transfert du service alimentaire sur l'espace Mona courant du mois de mars, la demande ne fait que de croître. L'objectif du transfert dans ce nouveau lieu d'activité était nécessaire aussi bien pour la qualité d'accueil des bénéficiaires et l'amélioration des conditions de travail des équipes du CEJ, mais aussi afin de pouvoir stocker plus de marchandises sur site. Fin 2022 et sur les premiers mois de l'année 2023, l'équipe a été renforcée, bénévoles et personnes sous convention TIG, afin de réaliser les travaux d'aménagement nécessaires avant transfert du service.

Félicitation de l'assemblée à l'ensemble de l'équipe du Service Alimentaire.

Avec le soutien de :



Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



c. Service social (Marie Reygaerts)

Au total, 1084 personnes sont passées voir Marie en 2022. Elle a eu environ 6 rendez-vous par jour. Haby en contrat avec le Cpas de Jette est venue en renfort en mai 2022 sur une partie du travail administratif, mais c'est Marie qui rencontre tous les bénéficiaires.

| Objet des visites service social 2022 | Total annuel | Moyenne hebdomadaire |
|---------------------------------------|--------------|----------------------|
| Colis Reçus dont les Colis d'Urgence | 7017 | 134,94 |
| Autres prestations sociales | 1084 | 26,44 |
| Aide administrative | 131 | 2,91 |
| Aide financière | 43 | 0,96 |
| Aide rédactionnelle | 20 | 0,44 |
| Clôture de dossier | 204 | 4,53 |
| Demande d'aide alimentaire | 210 | 4,67 |
| Demande d'aide vestimentaire | 11 | 0,24 |
| Entretien téléphonique | 37 | 0,82 |
| Guidance budgétaire | 9 | 0,20 |
| Médiation de dettes | 4 | 0,09 |
| Orientation vers services spécialisés | 57 | 1,27 |
| Recherche aide matérielle | 7 | 0,16 |
| Recherche de logement | 30 | 0,67 |
| Recherche scolaire | 15 | 0,33 |
| Renouvellement aide alim | 304 | 6,76 |
| Visite à domicile | 2 | 0,04 |
| Moyenne quotidienne 4jrs/semaine | 1084 | 6,02 |

Faisant suite à la crise Covid et à la numérisation de la majorité des services publics, officiels et bancaires, nous avons reçu beaucoup plus de demandes d'aide administrative, entre-autre parce que les personnes n'ont pas d'ordinateur ou de connexion internet ou ne maîtrisent pas suffisamment une des langues nationales pour comprendre les sites officiels.

Les demandes d'accès à l'aide alimentaire ont également augmenté à cause du coût de la vie qui est à la hausse. **En 2021, nous comptabilisons 424 familles ayant fait appel au CEJ. Ce chiffre est passé à 607 en 2022.** Il s'agit là d'une augmentation conséquente à gérer par le service. Le nombre de personnes travaillant et de demandeurs d'emploi augmente également au sein de ces familles.

Thierry demande comment on peut renforcer le service social pour répondre à la demande grandissante, car on ne peut supprimer une ou certaines activités gérées par le CEJ, elles sont toutes élémentaires et il faudrait toutes les renforcer.

Avec le soutien de :



Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

Rue Henri Werrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



Nicole R. signale que trop peu de personnes connaissent la présence du CEJ. Il faudrait donc faire plus de communication. Thierry confirme le point faible mais dit qu'on n'est tous très occupés et qu'il faut trouver un autre moyen de faire la communication. Nicole propose de le rencontrer pour en parler. Nadia pense qu'il faudrait cibler la communication vers des personnes qui pourraient aider.

Projet en cours 2022-2023 : déploiement d'un espace numérique associatif mobile, couvent Mona, Caba, + autres possibilités, gratuit, pour les Jettoises et Jettois qui le souhaitent, + accompagnement administratif et recherches diverse et initiations. Projet actuellement géré par Haby et Marie, Mourad.

d. Rouf (Soon Kang)

Le débat sur la communication continue :

Soon dit qu'elle s'occupait de la communication au début pour Rouf. Mais nous n'avons jamais eu de budget pour engager quelqu'un qui s'occuperait de la communication. Un des bénévoles chez Rouf, Paul B. fait de son mieux pour gérer la communication de Rouf, les pages Facebook, le site internet, le vitrine internet, les affiches etc., ce qui est déjà beaucoup, plus le site du CEJ.

Soon propose de se réunir 1 fois par mois avec un représentant de chaque pôle d'activités afin de se concentrer sur la communication et ce jusqu'à demander lors d'une prochaine AG si un membre pourrait s'occuper de la communication globale du CEJ.

Thierry dit qu'il faudrait prioritairement se concentrer sur la communication de soutien, celle qui a une finalité financière car le point faible du CEJ est son équilibre financier. Le gros problème du CEJ est le financement structurel. Les financements publics diminuent, et le financement privé c'est Rouf. Pour aller vers le privé externe, il faudrait effectivement communiquer.

Paul évoque l'idée de prendre des étudiants en communication pour voir s'ils peuvent aider, par le biais de stages.

John dit que pour le public, de son point de vue, il n'est pas vraiment nécessaire de faire de la communication vers le public bénéficiaire des activités (les stages sont complets). Le problème se situe plus au niveau du soutien structurel.

Retour au projet Rouf :

Soon précise que chez Rouf il y a eu beaucoup d'absentéisme en 2022, mais que malgré cela l'équipe a tenu bon. Les perspectives pour début 2023 sont bonnes. Concernant Rouf Magritte, il n'y a pas encore beaucoup de fréquentation : quartier non commerçant, projet isolé, ralentissement dans la mise en route, communication insuffisante.

L'inauguration officielle du magasin n'est pas encore faite mais la devanture en mosaïques, projet collectif géré par Art Mosaico vient d'être inaugurée le week-end dernier, les choses avancent lentement mais positivement.

Avec le soutien de :



Le Fonds européen d'aide aux plus démunis



CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE CEJ Asbl

Rue Henri Verrie, 11 1090 Jette

Tél. : 02/428 90 56

N° d'entreprise : 411.633.554

"RPM" Bruxelles

www.cejette.be



ROUF 2nd Hand

Chaussée de Wemmel, 37 1090 Jette

Tél. : 02/426 29 36

N° de TVA BE 0411.633.554

www.rouf.be



D'autres projets d'activités sont en cours d'élaboration pour l'atelier DIY, (Do It Yourself autour de la récup) autre volet du contrat de quartier. Le petit atelier jouxtant le magasin est pratiquement terminé. On cherche des bénévoles pour donner des ateliers et une partie du personnel de Rouf est formé également pour donner certains ateliers. Soon invite également l'assemblée à y participer si le souhaite.

12) Désignation de 2 vérificateurs-trices aux comptes 2023. Point reporté.

13) Points divers et débats.

Ensuite un débat prend place entre membres de l'OA, membres salariés du CEJ sur l'équilibre de fonctionnement entre gestion du travail quotidien, surcharge administrative, répartition de certaines tâches entre le personnel gestionnaire d'activités, direction, implication concrète de l'OA sur le terrain, revoir les méthodes de travail, etc. Le sujet est assez tendu.

(Remarque cela nécessitera certainement une prolongation de la discussion entre salariés concernés et membres de l'OA au cours des mois à venir).

14) Drink et visite des lieux.

La séance est levée à 13h10 et se prolonge par un lunch sandwiches faits maison par l'équipe et un drink. Une visite des lieux est proposée aux personnes qui le souhaite.

L'ensemble des administrateurs étant présents, une OA est organisée à la suite de l'AG pour accueillir le nouvel administrateur et éventuellement redéfinir les nouvelles fonctions de l'équipe des administrateurs s'il y a lieu.

Signatures OA :

| | | |
|---|---|---|
| Paul van Zuylen, président  | Jean-Louis Maroy, secrétaire  | Hamza Lyammouri, trésorier  |
| Nadia Mahi  | Michel de Clercq  | |

Avec le soutien de :



Union Européenne

Le Fonds européen d'aide aux plus démunis